



ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD  
NORTH ATLANTIC TREATY ORGANIZATION

NATO UNCLASSIFIED  
and  
PUBLIC DISCLOSED

PALAIS DE CHAILLOT  
PARIS-XVI  
KLEber 50-20

ORIGINAL: ANGLAIS

NATO SANS CLASSIFICATION  
RDC/225/55

MEMORANDUM

Le Secrétaire Exécutif  
Aux Secrétaires des Délégations

Accord entre les Etats Parties au Traité de l'Atlantique Nord  
pour la Coopération en matière de Renseignements Atomiques

A sa réunion du 2 mars 1955<sup>\*</sup>, le Conseil a décidé entre autres que, lorsque chaque pays serait prêt à signer l'Accord conformément à ses procédures constitutionnelles, il le ferait savoir immédiatement au Secrétariat.

2. Depuis, le Secrétaire Général a été avisé que cinq Représentants Permanents avaient reçu les pouvoirs nécessaires. Il est demandé aux autres Délégations de bien vouloir indiquer si elles sont dès maintenant en mesure de signer cet Accord, ou à quelle date elles comptent pouvoir le faire.

(Signé) COLERIDGE

5 mai 1955

---

\* C-R(55)8, Point IV

NATO SANS CLASSIFICATION